



Précis Dalloz

contentieux administratif

Charles Debbasch

Deuxième édition



DALLOZ

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

- *Procédure administrative contentieuse et procédure civile*, Bibliothèque de Droit Public, L.G.D.J., 1962.
- *La République tunisienne*, Collection « Comment ils sont gouvernés », L.G.D.J., 1962.
- *Institutions administratives*, L.G.D.J., 3^e Edition 1975.
- *Traité de droit de la radiodiffusion* (Radio et télévision), L.G.D.J., 1967.
- *Droit administratif*, Cujas, 3^e Edition 1974.
- *Le droit de la radio et de la télévision*, « Que sais-je », P.U.F., 1969.
- *Mutations culturelles et coopération en Afrique du Nord*, C.N.R.S. 1969 (en collaboration).
- *L'administration au pouvoir. Fonctionnaires et Politiques sous la V^e République*, Questions d'Actualité, Calmann-Lévy, 1970.
- *Pouvoir et administration au Maghreb*, C.N.R.S., 1970 (en collaboration).
- *Les grands textes administratifs* (en collaboration avec M. Pinet), Sirey, 1970.
- *Science administrative*, Dalloz, 3^e Edition 1976.
- *L'université désorientée*, P.U.F., 1971.
- *La France de Pompidou*, P.U.F., 1974.
- *Lexique de termes politiques*, Dalloz, 2^e Edition 1978 (en collaboration).
- *Institutions et Droits administratifs*. 1. *Les structures administratives*. 2. *L'action et le contrôle de l'administration*, P.U.F., 1978.

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Reproduction et traduction, mêmes partielles, interdites. Tous droits réservés pour tous pays, y compris l'U.R.S.S. et les pays scandinaves.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

§ 1. — <i>Objet du contentieux administratif</i>	1
§ 2. — <i>Le contrôle juridictionnel de l'administration en France</i>	2
§ 3. — <i>Un contentieux à l'équilibre précaire</i>	7
§ 4. — <i>La procédure administrative contentieuse</i>	15
1. Caractères généraux de la procédure administrative contentieuse	15
A. — Procédure inquisitoire	15
B. — Procédure semi-secrète.....	16
C. — Procédure écrite	17
D. — Procédure peu coûteuse.....	17
E. — Procédure influencée par l'existence d'un justiciable public.....	18
2. Sources de la procédure administrative contentieuse .	18
A. — Règles écrites.....	18
B. — Les Règles générales de procédure.....	20
3. Application dans le temps des règles de procédure ...	22
4. Caractère législatif ou réglementaire des règles de procédure administrative	23
A. — Compétence de principe du pouvoir régle- mentaire	23
B. — Compétence d'exception du pouvoir législatif.	24

PREMIÈRE PARTIE

LA COMPÉTENCE DES JURIDICTIONS
ADMINISTRATIVESTITRE PREMIER. — DÉLIMITATION DE LA COM-
PÉTENCE DU JUGE ADMINISTRATIF..... 33CHAPITRE PREMIER. — L'ÉVOLUTION DU CRI-
TÈRE DE COMPÉTENCE..... 35Section I. — L'interprétation large des textes de
1790 et de l'an III..... 35Section II. — La théorie de l'Etat débiteur et de
la distinction des actes d'autorité et de gestion.... 36

Section III. — La théorie du service public..... 36

Section IV. — Les difficultés de la théorie du ser-
vice public..... 37

Section V. — La diversité des critères..... 40

CHAPITRE II. — LE CRITÈRE DE COMPÉTENCE.... 42

Section I. — Le principe : l'activité administra-
tive soumise au juge administratif..... 42§ 1. — Aspect positif : La notion d'activité adminis-
trative..... 42

A. — Personnes publiques..... 43

B. — Personnes privées chargées d'un service
public..... 43§ 2. — Aspect négatif : activités distinctes de l'acti-
vité administrative..... 44

A. — Activité administrative étrangère..... 44

B. — Activité se rattachant à l'exercice de la
fonction législative..... 53C. — Activité se rattachant à l'exercice de la
fonction juridictionnelle..... 54

D. — Actes de gouvernement..... 62

Section II. — L'exception : l'activité administra-
tive soumise au juge judiciaire..... 70

§ 1. — La gestion privée..... 70

A. — Les services publics à gestion privée..... 71

B. — Les opérations spéciales à gestion privée..... 78

§ 2. — L'autorité judiciaire protectrice des droits et
libertés individuels..... 79

A. — L'état et la capacité des personnes..... 79

B. — Les libertés essentielles et le droit de pro-
priété..... 82

a) L'emprise..... 84

b) La voie de fait..... 87

§ 3. — La dévolution légale de compétence au juge
judiciaire..... 98

A. — Impôts indirects..... 98

B. — Accidents causés par des véhicules admi-
nistratifs..... 99

C. — Brevets d'invention..... 100

D. — Responsabilité des communes en cas
d'émeute..... 100

E. — Sécurité sociale..... 101

F. — Dommages causés aux élèves ou par les
élèves de l'enseignement public..... 101

G. — Responsabilité en matière d'énergie.... 102

H. — Responsabilité du service des postes.... 102

I. — Dommages causés par le stationnement
des troupes..... 103

CHAPITRE III. — LES INDICES DE COMPÉTENCE... 109

Section I. — La liaison entre la compétence et le
fond..... 109

Section II. — La Puissance publique..... 110

CHAPITRE IV. — LES RÈGLES DE COMPÉTENCE
APPLICABLES AUX QUESTIONS ACCESSOIRES..... 113Section I. — L'existence de la question préjudi-
cielle..... 114§ 1. — Conditions d'existence de la question préju-
dicielle..... 115

A. — Une question..... 115

B. — Une question indispensable à la solution
d'un litige..... 116

§ 2. — Les effets de la question préjudicielle..... 116

Section II. — Les questions préjudicielles devant
le juge judiciaire : interprétation des actes admi-
nistratifs et appréciation de leur validité..... 118

A. — Interprétation des actes administratifs... 118

B. — Appréciation de la légalité des actes ad-
ministratifs..... 119

TITRE II. — LES CONFLITS	123
CHAPITRE PREMIER. — LE TRIBUNAL DES CONFLITS, GÉNÉRALITÉS	125
Section I. — Historique	125
Section II. — Composition	127
Section III. — Fonctionnement	129
Section IV. — Compétence	132
§ 1. — <i>Attributions</i>	132
§ 2. — <i>Évolution du rôle du Tribunal des conflits</i>	134
CHAPITRE II. — LE CONFLIT POSITIF	137
Section I. — Tribunaux devant lesquels le conflit peut être élevé	138
§ 1. — <i>Limitations tenant à l'organisation des tribunaux</i>	138
§ 2. — <i>Limitations tenant au respect de la liberté individuelle</i>	139
Section II. — Procédure du conflit positif	142
CHAPITRE III. — LE CONFLIT NÉGATIF	150
CHAPITRE IV. — L'INSTITUTION DU RENVOI	152
Section I. — Renvoi destiné à éviter la naissance de conflits négatifs	152
Section II. — Renvoi destiné à résoudre une difficulté sérieuse de compétence	153
CHAPITRE V. — LE CONFLIT DE DÉCISIONS AU FOND	155
Section I. — Généralités	155
Section II. — Conditions d'existence du conflit de décisions au fond	156
§ 1. — <i>Conditions de forme</i>	157
§ 2. — <i>Conditions de fond</i>	157
Section III. — Le jugement au fond par le Tribunal des conflits	160

DEUXIÈME PARTIE

L'ORDRE JURIDICTIONNEL ADMINISTRATIF.....

163

TITRE PREMIER. — **PRINCIPES GÉNÉRAUX**.....

167

CHAPITRE PREMIER. — **LA SÉPARATION DES FONCTIONS JURIDICTIONNELLES ET DES FONCTIONS ADMINISTRATIVES**.....

167

 Section I. — **Vers la séparation**.....

167

 Section II. — **Les conséquences de la séparation**.....

168

CHAPITRE II. — **L'AUTONOMIE DE LA JURIDICTION ADMINISTRATIVE**.....

172

 Section I. — **Chose jugée et légalité des actes administratifs**.....

173

 Section II. — **Chose jugée au pénal et juridictions administratives**.....

174

CHAPITRE III. — **LA NOTION DE JURIDICTION ADMINISTRATIVE**.....

176

 Section I. — **L'autorité compétente pour créer une juridiction administrative**.....

176

 Section II. — **La notion de juridiction**.....

178

 § 1. — *Le critère matériel*.....

180

 § 2. — *Le critère formel*.....

181

 § 3. — *Exemples*.....

181

 Section III. — **La notion de juridiction administrative**.....

182

TITRE II. — **LES DIVERSES JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES**.....

185

CHAPITRE PREMIER. — **LE CONSEIL D'ÉTAT**.....

186

 Section I. — **Évolution du Conseil d'Etat**.....

186

 § 1. — *La période de la justice retenue*.....

186

 § 2. — *Le Conseil d'Etat depuis 1872*.....

187

Section II. — Le personnel du Conseil d'Etat.	188
§ 1. — <i>Composition du Conseil d'Etat.</i>	188
§ 2. — <i>Répartition des fonctions.</i>	188
1° Les fonctions internes.	188
A. — Dans les sections administratives.	188
B. — Dans la section du contentieux.	189
C. — Les fonctions générales.	190
2° Les fonctions extérieures.	190
A. — Les fonctions exclusives.	190
B. — Les fonctions cumulables.	190
§ 3. — <i>Le statut.</i>	191
1° Le recrutement.	191
A. — Le concours.	191
B. — Le tour extérieur.	191
2° Le déroulement de la carrière.	192
A. — L'avancement.	192
B. — Les garanties.	192
C. — La fin des fonctions.	193
Section III. — L'organisation du Conseil d'Etat.	193
§ 1. — <i>Les formations administratives.</i>	193
1° Les sections administratives.	193
2° La commission du rapport.	194
§ 2. — <i>Les formations contentieuses.</i>	195
1° Les sous-sections.	195
2° Les formations contentieuses supérieures.	196
§ 3. — <i>L'organisation administrative du Conseil d'Etat.</i>	197
1° Les services.	197
2° Le Centre de documentation et de coordination.	197
Section IV. — Les attributions du Conseil d'Etat.	197
§ 1. — <i>Les attributions consultatives.</i>	197
1° L'objet de la consultation.	198
2° La procédure de la consultation.	198
§ 2. — <i>Les attributions contentieuses.</i>	198
1° Le Conseil d'Etat juge en premier et dernier ressort.	199
2° Le Conseil d'Etat est juge d'appel.	199
3° Le Conseil d'Etat est juge de cassation.	199
4° Le Conseil d'Etat est juge disciplinaire.	199
§ 3. — <i>Les attributions de nature hiérarchique.</i>	200
CHAPITRE II. — LES JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES.	201
Section I. — Les tribunaux administratifs.	201
§ 1. — <i>L'évolution des tribunaux administratifs.</i>	201
1° Le personnel.	201
2° Les attributions.	202
3° La procédure.	202
4° La répartition géographique.	202

§ 2. — <i>Le personnel.</i>	202
1° La composition des tribunaux administratifs.	202
A. — Tribunaux métropolitains.	202
B. — Tribunaux administratifs d'outre-mer.	203
2° Les fonctions.	203
A. — Fonctions internes.	203
B. — L'exercice de fonctions extérieures.	204
3° Le statut du personnel.	205
A. — Le recrutement.	205
B. — Le déroulement de la carrière.	206
§ 3. — <i>L'organisation des tribunaux administratifs.</i>	207
1° La répartition géographique.	207
2° L'organisation interne.	207
A. — Les chambres.	207
B. — Les sections.	207
C. — La formation plénière.	207
D. — Le greffe.	207
§ 4. — <i>Les attributions des tribunaux administratifs.</i>	208
1° Attributions consultatives.	208
2° Attributions administratives.	208
3° Attributions contentieuses.	208
A. — Les attributions communes.	208
B. — Les attributions particulières.	209
Section II. — Les Conseils du contentieux administratif.	210
CHAPITRE III. — LES JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES SPÉCIALES.	212
Section I. — Les juridictions administratives spécialisées relevant du Conseil d'Etat par la voie de l'appel.	212
§ 1. — <i>Le Conseil des prises.</i>	212
1° Evolution.	212
2° Organisation.	213
3° Attributions.	213
§ 2. — <i>Les Commissions du contentieux de l'indemnisation des Français dépossédés.</i>	213
§ 3. — <i>Les juridictions arbitrales.</i>	214
Section II. — Les juridictions administratives spécialisées relevant du Conseil d'Etat par la voie de la cassation.	214
§ 1. — <i>La Cour des comptes.</i>	215
1° Evolution.	215
2° Le personnel.	215
3° L'organisation.	216
4° Les attributions.	216
§ 2. — <i>La Cour de discipline budgétaire et financière.</i>	217
1° Composition.	217
2° Attributions.	218

§ 3. — <i>Les juridictions disciplinaires</i>	219
1° Le Conseil supérieur de la magistrature.....	219
2° Les juridictions en matière d'éducation nationale.....	219
3° Les juridictions professionnelles.....	220
4° La Commission de contrôle des banques.....	220
§ 4. — <i>Les autres juridictions administratives spécialisées</i>	220

TITRE III. — LA RÉPARTITION DES COMPÉTENCES A L'INTÉRIEUR DE LA JURIDICTION ADMINISTRATIVE..... 223

CHAPITRE PREMIER. — LA COMPÉTENCE DES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS..... 227

Section I. — Le principe : la compétence matérielle. 227

Section II. — L'application : la compétence territoriale des tribunaux administratifs..... 228

§ 1. — <i>Localisation des litiges : critères particuliers</i>	230
1° Résidence du requérant.....	230
2° Lieu de situation des biens.....	230
3° Lieu d'affectation des agents publics.....	231
4° Siège des assemblées, corps ou organismes.....	233
5° Lieu d'exercice d'une activité professionnelle.....	233
6° Lieu d'exécution du contrat.....	235
7° Pensions.....	235
8° Actions en responsabilité extracontractuelle.....	236
9° Contrôle administratif et tutelle.....	237
§ 2. — <i>Localisation des litiges : le critère résiduel</i>	237
§ 3. — <i>Extension de compétence</i>	238
1° Demandes incidentes, accessoires ou additionnelles.....	238
2° Recours en interprétation et en appréciation de légalité.....	238
3° Recours administratif préalable au pourvoi devant une juridiction incompétente.....	239

CHAPITRE II. — LA COMPÉTENCE DU CONSEIL D'ÉTAT..... 240

Section I. — Le Conseil d'Etat juge en premier et dernier ressort..... 240

§ 1. — <i>Compétence du Conseil d'Etat justifiée principalement par l'importance des actes attaqués</i>	240
1° Recours en annulation contre les décrets.....	240
2° Cas des agents nommés par décret.....	241
3° Recours pour excès de pouvoir contre les actes réglementaires des ministres.....	245
4° Décisions administratives prises par les organismes collégiaux à compétence nationale des ordres professionnels.....	247

§ 2. — <i>Compétence du Conseil d'Etat justifiée par le concours ou l'absence de compétence des tribunaux administratifs</i>	248
1° Actes administratifs dont le champ d'application s'étend au-delà du ressort d'un tribunal administratif.....	248
2° Litiges nés hors des territoires soumis à la juridiction des tribunaux administratifs et des conseils du contentieux administratif.....	251
3° Juge de droit commun.....	252

Section II. — Le Conseil d'Etat juge suprême de l'Ordre des juridictions administratives..... 253

§ 1. — <i>Le règlement de juges</i>	253
1° Raison d'être.....	253
2° Cas d'application.....	254
§ 2. — <i>La connexité</i>	257
A. — La notion de connexité.....	257
B. — Connexité de demandes présentées devant les tribunaux administratifs.....	259
C. — Connexité de demandes présentées devant le Conseil d'Etat et devant un tribunal administratif.....	261
§ 3. — <i>Le jugement préventif des questions de compétence</i>	264
1° <i>Conclusions entachées d'irrecevabilité manifeste</i>	264
2° <i>Procédure permettant de déterminer le tribunal compétent</i>	265
3° <i>Conséquences des nouvelles dispositions</i>	267

TITRE IV. — LES DÉROGATIONS AU CHOIX NORMAL DU JUGE..... 269

CHAPITRE PREMIER. — LES DÉROGATIONS INTERNES A LA JURIDICTION ADMINISTRATIVE..... 270

Section I. — La récusation..... 270

Section II. — Le renvoi pour suspicion légitime... 271

CHAPITRE II. — L'ARBITRAGE..... 275

TROISIÈME PARTIE

L'INTRODUCTION DES RECOURS 279**TITRE PREMIER. — CONDITIONS D'INTRODUCTION DU RECOURS**..... 283**CHAPITRE PREMIER. — CONDITION RELATIVE AU LITIGE**..... 284**Section I. — La contestation en excès de pouvoir**.. 285**Section II. — L'élément de contestation dans le contentieux des questions préjudicielles**..... 286**CHAPITRE II. — CONDITION REQUISE DU DEMANDEUR**..... 287**Section I. — L'intérêt dans l'instance principale** .. 289§ 1. — *La notion d'intérêt direct et personnel*..... 290

1° Le problème de l'intérêt direct et personnel dans le contentieux de l'excès de pouvoir... 290

A. — Affirmation de l'exigence..... 290

B. — Le recours du tiers à l'activité administrative..... 292

C. — Le recours de l'individu lié à l'activité administrative..... 297

D. — La politique jurisprudentielle..... 298

2° Les aspects particuliers du plein contentieux. 300

3° Les exceptions à la règle de l'intérêt personnel..... 301

A. — Le recours des personnes physiques. 302

B. — Le recours des personnes morales... 303

4° Le problème de l'intervention..... 305

5° Problème du droit d'action du ministère public..... 305

§ 2. — *La lésion d'un intérêt matériel ou moral*... 307

A. — Excès de pouvoir : l'acte doit faire grief au requérant..... 307

B. — Plein contentieux : le requérant doit justifier de la lésion d'une situation juridiquement protégée..... 310

§ 3. — *L'intérêt né et actuel*..... 311

1° La saisine de la justice ne se justifie que lorsque l'intérêt est né et actuel..... 312

2° L'intérêt né et actuel doit être distingué du préjudice effectivement réalisé..... 313

Section II. — L'intérêt dans les instances dérivées . 315**CHAPITRE III. — CAPACITÉ**..... 317**Section I. — Personnes physiques**..... 317**Section II. — Personnes morales privées**..... 319**Section III. — Personnes morales publiques**..... 320**CHAPITRE IV. — LES MANDATAIRES DES PARTIES** . 322**Section I. — La représentation des parties**..... 322**Section II. — Dispense du ministère d'avocat**.... 323**Section III. — Aide judiciaire**..... 324**Section IV. — Sanction du défaut de ministère d'avocat**..... 325**CHAPITRE V. — LA CONDITION DE DÉCISION PRÉALABLE. LE RECOURS EN JUSTICE DU DEMANDEUR DEVANT L'EXIGENCE DE LA DÉCISION PRÉALABLE**..... 327**Section I. — L'exigence de décision préalable**... 327**Section II. — Le silence de l'administration**..... 329**Section III. — Incidences de la règle de la décision préalable sur l'initiative du requérant**..... 331§ 1. — *Le demandeur fixe à l'administration le cadre de sa décision*..... 331§ 2. — *La décision provoquée par le demandeur définit le débat contentieux dans ses éléments essentiels*.. 333**CHAPITRE VI. — LE DÉLAI POUR AGIR**..... 337**Section I. — Caractère et portée d'application de la règle**..... 388**Section II. — Durée du délai**..... 338**Section III. — Prorogation des délais**..... 339**Section IV. — Computation du délai. Point de départ. Décision explicite. Publicité suffisante**..... 342§ 1. — *Choix du mode de publicité*..... 343§ 2. — *Notification*..... 344§ 3. — *Publication*..... 344§ 4. — *Publicité et décisions implicites de rejet*..... 345§ 5. — *Computation du délai*..... 346

Section V. — Effets de l'expiration du délai	347
§ 1. — <i>Ce que l'on ne peut plus faire après l'expiration du délai</i>	347
§ 2. — <i>Ce que l'on peut encore faire après l'expiration du délai</i>	348
CHAPITRE VII. — LA DÉCHÉANCE QUADRIENNALE	350
CHAPITRE VIII. — LES FORMES DE RECOURS	354
Section I. — Mentions figurant sur la requête	355
Section II. — Timbre	356
Section III. — Dépôt des recours	357
TITRE II. — THÉORIE GÉNÉRALE DE LA DEMANDE	359
CHAPITRE PREMIER. — LA DÉTERMINATION DU DEMANDEUR	360
Section I. — La demande, reflet de l'inégalité des rapports de Droit	360
Section II. — L'influence des pouvoirs de l'administration	361
CHAPITRE II. — LA DEMANDE PRINCIPALE. LE DEMANDEUR EST INVESTI DU POUVOIR DE FIXER LES ÉLÉMENTS DE L'INSTANCE	366
Section I. — Les éléments subjectifs de l'instance	366
§ 1. — <i>Fixation normale par le demandeur</i>	366
§ 2. — <i>Introduction d'autres personnes dans l'instance : intervention</i>	367
Section II. — Les éléments objectifs de l'instance	368
§ 1. — <i>Définition de l'objet et de la cause</i>	368
§ 2. — <i>Détermination des éléments objectifs</i>	369
Section III. — Effets de la prérogative du demandeur : le principe de l'immutabilité du litige	373
CHAPITRE III. — LES DEMANDES INCIDENTES	374
Section I. — Demandes incidentes du demandeur	375
§ 1. — <i>Demande contenue dans la requête initiale</i>	375
§ 2. — <i>Demande connexe</i>	376

Section II. — Demandes incidentes formées par les autres parties	381
§ 1. — <i>Demandes reconventionnelles</i>	381
A. — <i>Règles générales</i>	384
B. — <i>La demande reconventionnelle, forme de défense</i>	385
§ 2. — <i>L'intervention</i>	387
1° <i>Conditions requises de l'intervenant</i>	388
2° <i>Conditions relatives à la demande de l'intervenant</i>	389
§ 3. — <i>L'intervention forcée</i>	393
1° <i>Différents types d'intervention forcée</i>	393
2° <i>Personnes pouvant demander l'intervention forcée</i>	393
3° <i>Personnes pouvant être sujettes de l'intervention forcée</i>	394
4° <i>Conditions de forme de la demande en intervention forcée</i>	394
5° <i>Soumission à la décision préalable</i>	394
6° <i>Règles de compétence</i>	395
7° <i>Le tiers intervenant</i>	395

CHAPITRE IV. — LES DEMANDES INCIDENTES DANS LES INSTANCES DÉRIVÉES : APPEL ET CASSATION..... 396

Section I. — Pouvoirs respectifs des parties dans l'instance dérivée en appel	397
§ 1. — <i>Le recours incident</i>	397
1° <i>Absence de condition de délai</i>	397
2° <i>Les pouvoirs de l'appelant incident d'étendre le cadre de l'appel principal</i>	398
A. — <i>L'appelant devrait pouvoir remettre en cause tous les chefs du jugement de première instance</i>	399
B. — <i>L'appelant incident est lié par la détermination des parties effectuée par l'appelant principal</i>	399
§ 2. — <i>L'extension du litige en appel : les demandes nouvelles</i>	401
1° <i>La demande nouvelle quant aux parties</i>	402
A. — <i>La demande peut être nouvelle bien qu'elle soit formée contre les parties à l'instance principale</i>	402
B. — <i>La demande est nouvelle lorsqu'elle est formée contre des parties qui n'ont pas figuré à l'instance principale</i>	402
2° <i>La demande nouvelle par l'objet</i>	403
A. — <i>Les demandes qui restent dans le cadre de l'instance principale</i>	404
B. — <i>L'extension ou la modification de l'objet de la demande constituent une demande nouvelle</i>	409

3° La demande nouvelle par la cause	409
Section II. — Pouvoirs respectifs des parties dans l'instance dérivée en cassation	414
QUATRIÈME PARTIE	
L'INSTRUCTION DES RECOURS	417
CHAPITRE PREMIER. — LE DÉROULEMENT NORMAL DE L'INSTRUCTION	
Section I. — Les pouvoirs du juge	421
Section II. — Le principe du contradictoire	428
§ 1. — <i>Le droit des parties d'être informées de l'instance</i>	428
§ 2. — <i>Le droit des parties d'avoir une information suffisante dans l'instance</i>	430
A. — Conditions d'existence du droit à la communication	430
B. — Etendue du droit à la communication	432
1° Le droit à la communication entre les parties	432
2° Le droit à la communication à l'égard du juge	434
C. — Formes de la communication	434
CHAPITRE II. — LES PROCÉDURES D'URGENCE	
Section I. — L'effet suspensif et l'existence de l'instance principale	435
§ 1. — <i>Référé et constat d'urgence</i>	436
1° Le référé	438
A. — Conditions de mise en œuvre	438
B. — Juge compétent	440
C. — Procédure	442
2° Le constat d'urgence	447
A. — Conditions de recevabilité	447
B. — Pouvoirs du juge	447
§ 2. — <i>Le sursis à exécution</i>	448
1° Les conditions de l'octroi du sursis	448
A. — Décision exécutoire	448
B. — Caractère sérieux des moyens invoqués	449
C. — Préjudice grave susceptible d'être causé au requérant par l'exécution	450
D. — Interdiction du sursis en matière d'ordre public	450

2° La procédure du sursis	453
3° Effets du sursis	454
4° Appréciation générale sur le sursis	454
Section II. — L'effet suspensif et les voies de recours	455
§ 1. — <i>Le principe de l'effet non suspensif</i>	456
§ 2. — <i>Le sursis</i>	459
A. — Le principe du sursis	459
B. — Assouplissement des conditions du sursis	460
CHAPITRE III. — LA RECHERCHE DE LA PREUVE ..	
Section I. — Portée du caractère inquisitoire de la procédure en matière de preuve	464
§ 1. — <i>Ce que le juge ne peut faire en aucun cas</i>	464
§ 2. — <i>Ce que le juge peut faire</i>	467
1° La recherche de la preuve n'appartient pas souverainement aux parties	467
2° Le juge a le pouvoir d'ordonner d'office les mesures d'instruction	469
3° Le juge peut exiger des parties les renseignements qu'il estime utiles	469
Section II. — La charge de la preuve et l'intervention du juge	470
§ 1. — <i>Généralités</i>	472
§ 2. — <i>La charge de la preuve</i>	474
§ 3. — <i>L'intervention du juge</i>	475
1° Le requérant doit faire naître le doute dans l'esprit du juge	476
2° Si le doute est créé, le juge administratif use de ses pouvoirs d'instruction	478
Section III. — Les modes de preuve	483
§ 1. — <i>Les incidents relatifs à la preuve</i>	484
1° Caractères généraux	484
2° L'expertise	485
3° L'enquête	486
4° La visite des lieux	487
5° La comparution personnelle des parties	487
§ 2. — <i>Les incidents relatifs à la preuve écrite</i>	488
1° L'inscription de faux	489
A. — Contre les actes de droit privé	489
B. — Contre les actes administratifs	490
2° La vérification d'écritures	493
CHAPITRE IV. — LES INCIDENTS DE PROCÉDURE ..	
Section I. — Question préjudicielle	495
Section II. — Litispendance	496

Section III. — Suppression des mémoires et propos injurieux, outrageants ou diffamatoires	496
Section IV. — Le non-lieu à statuer	497
Section V. — Le désistement	500
§ 1. — <i>La forme du désistement</i>	500
1° Les différentes formes du désistement.....	500
2° Les conditions de forme.....	502
§ 2. — <i>Caractère bilatéral ou unilatéral du désistement</i>	503
§ 3. — <i>L'effet relatif du désistement</i>	504
Section VI. — L'acquiescement	505

CINQUIÈME PARTIE

LE JUGEMENT
ET LES VOIES DE RECOURS 513

TITRE PREMIER. — LE JUGEMENT..... 517

CHAPITRE PREMIER. — LA PHASE DU JUGEMENT.. 518

Section I. — L'audience..... 518**Section II. — Le délibéré et le jugement**..... 520

- § 1. — *Le délibéré*..... 520
- § 2. — *Le contenu des jugements*..... 520
- § 3. — *Différentes catégories de jugements*..... 521
- § 4. — *Expédition des décisions*..... 522
- § 5. — *Formule exécutoire*..... 522

CHAPITRE II. — LE CADRE DU JUGEMENT ET LES
POUVOIRS DU JUGE..... 523**Section I. — Le juge soumis à l'immutabilité**..... 524**Section II. — Les moyens d'ordre public**..... 526

- § 1. — *La découverte des moyens d'ordre public*..... 527
- § 2. — *Le champ d'application des moyens d'ordre public*..... 528
- 1° Les règles relatives au pouvoir de statuer du juge..... 528
- A. — *Le pouvoir de statuer au sens strict*..... 528

B. — Les règles relatives à l'introduction
des pouvoirs..... 5292° *Le champ d'application de la loi*..... 529§ 3. — *Limites à l'application de la notion de moyens
d'ordre public*..... 531CHAPITRE III. — RÈGLES RELATIVES A LA FOR-
MATION DE JUGEMENT OU AU PRONONCÉ DU JU-
GEMENT..... 533

CHAPITRE IV. — LA MOTIVATION DU JUGEMENT.. 537

CHAPITRE V. — LES DÉPENS..... 541

CHAPITRE VI. — AMENDE POUR RECOURS ABUSIF. 544

CHAPITRE VII. — LA CHOSE JUGÉE..... 545

Section I. — Limites au pouvoir du juge..... 546**Section II. — Effets de la chose jugée**..... 549

- § 1. — *L'autorité de chose jugée*..... 550
- 1° Le principe de l'autorité relative de la chose
 jugée..... 550
- 2° L'exception : l'autorité absolue de chose
 jugée..... 552
- § 2. — *L'épuisement du pouvoir du juge*..... 553

**Section III. — Le problème de l'exécution du juge-
ment par l'administration**..... 553TITRE II. — VOIES DE RECOURS CONTRE LES
JUGEMENTS..... 559

CHAPITRE PREMIER. — L'APPEL..... 560

**Section I. — Le principe du double degré de juri-
diction**..... 561

- § 1. — *L'affirmation du principe*..... 561
- § 2. — *Les développements du double degré de juri-
diction*..... 561
- § 3. — *La renonciation au bénéfice du double degré
de juridiction*..... 562

Section II. — Conditions de l'appel..... 563

- § 1. — *Nature du jugement entrepris*..... 563
- 1° Jugement du premier ressort..... 563
- 2° Jugement préparatoire et jugement interlo-
 cutoire..... 563

3° Jugement contradictoire et jugement par défaut.....	563
§ 2. — <i>Délai de l'appel</i>	564
§ 3. — <i>Formes</i>	565
§ 4. — <i>L'appelant</i>	565
1° Intérêt pour agir.....	565
2° Qualité.....	565
3° Problème de l'intervenant.....	566
4° Intervention en appel.....	566
§ 5. — <i>L'intimé et le recours incident</i>	566
§ 6. — <i>Objet et cause juridique de l'appel</i>	568
Section III. — Effets de l'appel	569
§ 1. — <i>Caractère non suspensif</i>	569
§ 2. — <i>Effet dévolutif</i>	569
§ 3. — <i>Evocation</i>	571
1° Domaine d'application de l'évocation.....	572
2° Conditions d'application de l'évocation.....	573
CHAPITRE II. — LE RECOURS EN CASSATION.....	576
Section I. — L'élaboration du principe du pourvoi en cassation	577
Section II. — Les modalités d'application du principe du pourvoi en cassation	581
§ 1. — <i>Conditions tenant à la nature du jugement entrepris</i>	581
1° Le recours en cassation n'est recevable que contre des jugements.....	581
2° Le jugement attaqué doit être un jugement définitif.....	582
§ 2. — <i>Jugement en dernier ressort</i>	582
1° L'épuisement des voies de réformation.....	583
2° L'épuisement des voies de rétractation.....	583
§ 3. — <i>Conditions tenant aux parties</i>	584
1° Qualité du requérant.....	584
2° Recours incident.....	584
§ 4. — <i>Délai et formes</i>	584
1° Délai.....	584
2° Formes.....	585
§ 5. — <i>Moyens recevables</i>	585
1° L'irrecevabilité des moyens nouveaux devant le juge de cassation.....	586
2° La recevabilité exceptionnelle des moyens nouveaux devant le juge de cassation.....	586
§ 6. — <i>Ouverture du recours en cassation</i>	587
1° Incompétence.....	587
2° Vice de forme et violation des règles générales de procédure.....	587
3° Violation de la règle de droit.....	588

A. — Erreur de droit.....	588
B. — Erreur de fait.....	588
C. — Comparaison des solutions retenues par le Conseil d'Etat et la Cour de cassation.....	592
§ 7. — <i>Pouvoirs du juge à l'égard des moyens invoqués</i>	592
1° Substitution de motifs.....	592
2° Motifs surabondants.....	593
§ 8. — <i>Effets des décisions rendues sur recours en cassation</i>	593
1° Le juge de renvoi.....	593
2° Les pouvoirs du juge de renvoi.....	594
3° La cassation sans renvoi.....	596
CHAPITRE III. — L'OPPOSITION.....	597
Section I. — L'admission de principe de l'opposition	597
Section II. — Le défaut, condition d'admission de l'opposition	598
§ 1. — <i>Le défaut du demandeur</i>	599
§ 2. — <i>Le défaut du défendeur</i>	600
1° Les éléments essentiels du défaut.....	600
2° La réglementation particulière du défaut en cas de pluralité des défendeurs.....	601
Section III. — Les formes de l'opposition	601
Section IV. — L'absence d'opposition devant les tribunaux administratifs	602
CHAPITRE IV. — LA TIERCE OPPOSITION.....	604
Section I. — Le principe de l'admission de la tierce opposition	604
§ 1. — <i>La tierce opposition en excès de pouvoir</i>	604
§ 2. — <i>La tierce opposition principe général de procédure</i>	607
Section II. — Mise en œuvre de la tierce opposition	607
§ 1. — <i>Conditions de recevabilité</i>	607
1° Le requérant ne doit pas avoir été partie ou représenté à l'instance.....	607
2° La chose jugée doit causer un préjudice réel au tiers opposant.....	609
A. — La liaison entre intervention et tierce opposition est évidente.....	609
B. — La distinction entre les personnes étrangères à l'instance.....	609
3° Absence de condition de délai.....	610

§ 2. — Effets de la tierce opposition.....	611
1° Compétence.....	611
2° Pouvoirs du juge.....	611
CHAPITRE V. — RECOURS EN RÉVISION ET RECOURS EN RECTIFICATION D'ERREUR MATÉRIELLE.....	613
Section I. — Le Recours en révision.....	614
§ 1. — Une voie de recours exceptionnelle.....	614
§ 2. — Des cas d'ouverture limités.....	615
§ 3. — Procédure.....	619
§ 4. — Conséquences du recours en révision.....	619
Section II. — Le recours en rectification d'erreur matérielle.....	620
§ 1. — Evolution du recours en rectification.....	620
§ 2. — Le développement du recours en rectification d'erreur matérielle.....	621
1° Le recours en rectification, règle générale.....	621
2° L'extension de la notion d'erreur matérielle.....	621
§ 3. — Conditions de mise en œuvre du recours en rectification.....	623
§ 4. — Effets du recours en rectification.....	624
CHAPITRE VI. — LE RECOURS DANS L'INTÉRÊT DE LA LOI.....	626
Section I. — Le principe du recours dans l'intérêt de la loi.....	626
Section II. — Conditions de mise en œuvre du recours dans l'intérêt de la loi.....	627
Section III. — Effets du recours dans l'intérêt de la loi.....	628

SIXIÈME PARTIE

**LES RECOURS CONTRE LES ACTES ADMINISTRATIFS, FORMULAIRE...
FORMULAIRES**

TITRE PREMIER. — LA CLASSIFICATION DES RECOURS.....	633
CHAPITRE PREMIER. — LA CLASSIFICATION EN FONCTION DES POUVOIRS DU JUGE.....	634
Section I. — Les quatre branches du contentieux..	634
§ 1. — Le contentieux de pleine juridiction.....	635

§ 2. — Le contentieux de l'annulation.....	636
§ 3. — Le contentieux de l'interprétation ou de l'appréciation de légalité.....	637
§ 4. — Le contentieux de la répression.....	637
Section II. — La distinction principale : le contentieux de l'annulation et le contentieux de pleine juridiction.....	638
§ 1. — Le choix déterminé par le requérant.....	638
§ 2. — Les différences entre le contentieux de l'annulation et le contentieux de pleine juridiction.....	639
CHAPITRE II. — LA CLASSIFICATION DES RECOURS EN FONCTION DE LA SITUATION JURIDIQUE INVOQUÉE.....	642
Section I. — Les deux types de contentieux.....	643
§ 1. — Le contentieux objectif.....	643
§ 2. — Le contentieux subjectif.....	643
Section II. — La portée de la distinction matérielle.....	644
§ 1. — L'intérêt de la distinction.....	644
§ 2. — Les lacunes de la distinction.....	644
1° Une classification imparfaite.....	644
2° Une classification théorique.....	645
CHAPITRE III. — LA CLASSIFICATION DES RECOURS EN FONCTION DE L'OBJET DU RECOURS... ..	646
TITRE II. — LE RECOURS POUR EXCÈS DE POUVOIR.....	647
CHAPITRE PREMIER. — LES CARACTÈRES DU RECOURS POUR EXCÈS DE POUVOIR.....	648
Section I. — Le développement du recours pour excès de pouvoir.....	648
§ 1. — L'élargissement de l'accès au prétoire.....	648
1° Les cas d'ouverture.....	648
2° Les conditions de recevabilité.....	650
§ 2. — L'élargissement du contrôle du juge.....	651
§ 3. — La place du recours pour excès de pouvoir.....	651
Section II. — L'originalité du recours pour excès de pouvoir.....	652
§ 1. — Le recours pour excès de pouvoir, recours contentieux.....	652
§ 2. — Le recours pour excès de pouvoir, sanction du principe de légalité.....	652

1° Le caractère d'ordre public.....	652
2° Le caractère objectif.....	653
CHAPITRE II. — CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DU RECOURS POUR EXCÈS DE POUVOIR.....	
Section I. — Conditions tenant à la nature de l'acte attaqué.....	
§ 1. — <i>Un acte administratif</i>	656
1° Actes relatifs à la fonction législative.....	657
A. — Actes législatifs ou ayant forme législative.....	657
B. — Actes des assemblées parlementaires.....	658
C. — Actes préparatoires aux élections.....	659
D. — Réponses aux interventions parlementaires.....	660
2° Actes relatifs à la fonction juridictionnelle.....	660
A. — Organisation du service judiciaire.....	662
B. — Fonctionnement du service judiciaire.....	663
§ 2. — <i>Une décision exécutoire</i>	665
1° Les mesures préparatoires.....	665
A. — Les avis.....	665
B. — Les vœux.....	666
C. — Les autres mesures pouvant être prises au cours de la procédure.....	667
2° Les mesures postérieures à la décision.....	668
3° Les mesures comminatoires.....	669
4° Les mesures d'ordre intérieur.....	670
A. — Les circulaires.....	671
B. — Les mesures de police interne du service.....	674
5° Actes émanant d'une autorité française.....	675
Section II. — Conditions tenant aux délais et aux formes.....	
Section III. — Conditions tenant à la personne du requérant.....	
<i>Sous-section 1. — La capacité</i>	675
<i>Sous-Section 2. — L'intérêt</i>	676
§ 1. — <i>Intérêt direct et personnel</i>	678
1° Le principe.....	678
A. — La situation juridique particulière du plaideur.....	679
B. — L'objet de l'acte administratif.....	681
2° L'exception limitée à la règle de l'intérêt direct et personnel: l'intérêt collectif.....	683
§ 2. — <i>Intérêt matériel ou moral</i>	686
§ 3. — <i>Intérêt né et actuel</i>	688
§ 4. — <i>Date d'appréciation de l'intérêt</i>	688
§ 5. — <i>Les intérêts de certaines catégories de requérant</i>	689

1° Les fonctionnaires.....	689
A. — Mesures concernant directement le fonctionnaire.....	689
B. — Mesures concernant un autre agent mais susceptibles d'avoir des répercussions sur sa propre carrière.....	690
C. — Recours contre les mesures portant atteinte aux prérogatives du corps.....	691
D. — Mesures concernant l'organisation du service.....	692
2° Les autorités publiques.....	693
A. — Membres des assemblées délibérantes.....	693
B. — Membres des commissions administratives.....	694
C. — Recours formés par des personnes morales.....	694
D. — Recours d'autorités administratives au sein d'une même personne morale.....	695
Section IV. — Conditions tenant à l'absence de recours parallèle.....	
§ 1. — <i>Signification et portée de la règle</i>	697
1° L'exception de recours parallèle, sauvegarde des compétences.....	698
2° L'exception de recours parallèle, sauvegarde de la séparation des contentieux.....	698
§ 2. — <i>Exception de recours parallèle et acte détachable</i>	700
1° Les recours contre les actes détachables dans le contentieux contractuel.....	700
2° Les recours contre les actes détachables dans les contentieux autres que le contentieux contractuel.....	702
A. — Le contentieux fiscal.....	702
B. — Le contentieux électoral.....	702
CHAPITRE III. — LES CAS D'OUVERTURE DU RECOURS POUR EXCÈS DE POUVOIR.....	
Section préliminaire I. — Le pouvoir du juge à l'égard des moyens invoqués.....	
§ 1. — <i>La théorie des moyens inopérants</i>	705
§ 2. — <i>Les moyens d'ordre public</i>	707
§ 3. — <i>Motifs surabondants et motifs déterminants</i> ..	709
Section préliminaire II. — Contrats et actes unilatéraux de droit privé.....	
Section I. — Le contrôle normal.....	
<i>Sous-section 1. — La légalité externe</i>	711
§ 1. — <i>L'incompétence</i>	711
1° Les cas d'incompétence.....	712

A. — L'usurpation de pouvoir ou de fonctions	712
B. — L'incompétence <i>ratione loci</i>	713
C. — L'incompétence <i>ratione temporis</i>	713
D. — L'incompétence <i>ratione materiae</i>	714
2° Assouplissement aux règles de compétence ..	717
3° Effets des règles de compétence	718
§ 2. — <i>Le vice de forme</i>	718
1° Formalités substantielles et formalités accessoires	719
2° Formalités impossibles	721
3° Principaux cas de vice de forme	722
4° Le parallélisme des formes	723
<i>Sous-section 2. — La légalité interne</i>	724
§ 1. — <i>Le détournement de pouvoir</i>	724
A. — Les hypothèses de détournement de pouvoir	726
B. — Le détournement de procédure	728
C. — La crise du détournement de pouvoir ..	729
§ 2. — <i>La violation de la loi</i>	730
A. — La violation directe de la règle de droit	731
B. — L'erreur de droit et l'erreur de fait ..	732
1° L'inexactitude matérielle des faits	735
2° La qualification juridique des faits	736
Section II. — Le contrôle minimum	739
§ 1. — <i>Les éléments du contrôle minimum</i>	739
1° Le contrôle normal de la légalité externe ..	739
2° Le contrôle réduit de la légalité interne ..	739
§ 2. — <i>Les cas de contrôle minimum</i>	741
1° Les hypothèses découlant des textes	741
2° Les hypothèses dues à l'attitude du juge ..	742
CHAPITRE IV. — LE JUGEMENT	744
Section I. — Les pouvoirs du juge	744
§ 1. — <i>L'interdiction de se substituer à l'administration</i>	744
1° Les annulations partielles	745
2° Les substitutions opérées par le juge	746
A. — Substitution de base légale	746
B. — La substitution de motifs	746
§ 2. — <i>L'interdiction de prononcer des injonctions à l'égard de l'administration</i>	747
1° L'indication de la conduite à tenir	747
2° Les injonctions camouflées	748
Section II. — Les effets du jugement	749
§ 1. — <i>Les jugements de rejet</i>	749
1° Les hypothèses de rejet du recours	749
2° Les effets des jugements de rejet	749
§ 2. — <i>Les jugements d'annulation</i>	750
1° L'effet rétroactif	750

A. — Le principe	750
B. — Les exceptions à l'effet rétroactif ..	752
2° L'effet absolu	753
A. — L'effet absolu vis-à-vis des actes administratifs	755
B. — L'effet absolu vis-à-vis des tiers ..	757
C. — L'effet absolu vis-à-vis de l'administration	758
D. — L'effet absolu vis-à-vis du juge	761

TITRE III. — LE CONTENTIEUX ÉLECTORAL

CHAPITRE PREMIER. — LA COMPÉTENCE DU JUGE ADMINISTRATIF

Section I. — Les élections politiques : l'incompétence de principe du juge administratif	765
§ 1. — <i>Le Conseil constitutionnel juge de l'élection</i> ..	766
§ 2. — <i>L'exception : la compétence spéciale du juge administratif</i>	766
1° La compétence en tant que juge de la légalité ..	766
2° La compétence en tant que juge de plein contentieux	767

Section II. — Les élections professionnelles : la compétence partagée avec le juge judiciaire

Section III. — Les élections administratives : la compétence de principe du juge administratif ..	769
§ 1. — <i>Le juge administratif juge de l'élection</i>	769
§ 2. — <i>Le juge administratif juge exceptionnel de l'électoral</i>	771
1° Le contrôle en vertu de la loi	771
2° Le contrôle en vertu des pouvoirs du juge de l'élection	772

CHAPITRE II. — LA PROCÉDURE CONTENTIEUSE EN MATIÈRE ÉLECTORALE

Section I. — Conditions de recevabilité des requêtes	773
§ 1. — <i>Qualité et intérêt pour agir</i>	773
§ 2. — <i>Délais</i>	774
§ 3. — <i>Conditions de fond et de forme requises de la protestation</i>	775

Section II. — Le déroulement de la procédure devant les juridictions administratives	776
§ 1. — <i>La procédure devant le tribunal administratif</i> ..	776
§ 2. — <i>La procédure d'appel</i>	780
1° Qui peut faire appel	780

2° Délai d'appel.....	781
3° Moyens d'appel.....	781
4° Le recours incident.....	781
5° Pouvoirs du juge d'appel.....	782
6° Effets de l'appel.....	782

CHAPITRE III. — LE CONTROLE DU JUGE EN MATIÈRE ÉLECTORALE..... 783

Section I. — Le contentieux électoral contentieux de pleine juridiction..... 783

Section II. — Le contenu du contrôle du juge électoral..... 785

§ 1. — <i>Contrôle des opérations électorales</i>	785
1° Préliminaires de l'élection.....	785
A. — La campagne.....	785
B. — Les candidatures.....	786
2° Déroulement des opérations et dépouillement du scrutin.....	786
A. — Isolaires.....	786
B. — Urnes.....	786
C. — Bulletins.....	787
D. — Dépouillement.....	787
§ 2. — <i>Le contrôle des résultats de l'élection</i>	788

TITRE IV. — LE CONTENTIEUX DES PROCÉDURES MI-ADMINISTRATIVES ET MI-JURIDICTIONNELLES..... 791

CHAPITRE I. — LE CONTENTIEUX DES ÉDIFICES MENACANT RUINE..... 792

§ 1. — <i>La compétence du juge administratif</i>	792
1° Le principe de la compétence.....	792
2° Les limites à la compétence du juge administratif.....	793
§ 2. — <i>La procédure</i>	793
1° La saisine du tribunal administratif.....	793
2° Le jugement.....	795
§ 3. — <i>Les pouvoirs du juge administratif</i>	796
1° Les pouvoirs exceptionnels du juge.....	796
2° Les limites aux pouvoirs du juge.....	798

CHAPITRE II. — LE CONTENTIEUX DES ÉTABLISSEMENTS DANGEREUX, INCOMMODES OU INSALUBRES..... 800

Section I. — <i>La compétence du juge administratif</i>	800
§ 1. — <i>La procédure</i>	801
1° La saisine du juge.....	801

A. — <i>La qualité pour agir</i>	801
B. — <i>Les délais</i>	802
2° <i>Le contenu du jugement</i>	803
3° <i>Les voies de recours contre le jugement</i>	804
§ 2. — <i>Les pouvoirs du juge</i>	804

TITRE V. — LE CONTENTIEUX DE L'INTERPRÉTATION..... 807

Section I. — Le recours direct en interprétation..... 808

§ 1. — <i>Règles relatives à la demande</i>	808
1° Conditions générales de recevabilité.....	808
2° Cas particulier des demandes des ministres.....	811
§ 2. — <i>Règles relatives à l'interprétation</i>	812
1° La compétence des tribunaux administratifs.....	812
2° La compétence du Conseil d'Etat.....	812

Section II. — Le recours sur renvoi..... 813

§ 1. — <i>Généralités</i>	813
§ 2. — <i>Conditions de recevabilité</i>	814
§ 3. — <i>Pouvoirs du juge administratif</i>	815

TITRE VI. — LE CONTENTIEUX DE LA RÉPRESSION..... 817

CHAPITRE PREMIER. — CARACTÈRES GÉNÉRAUX..... 818

Section I. — Infractions susceptibles de donner lieu à contravention..... 818

Section II. — Personnes pouvant être condamnées..... 821

Section III. — Les causes exonératoires..... 822

CHAPITRE II. — LE RÉGIME DES CONTRAVENTIONS DE GRANDE VOIRIE..... 824

Section I. — Le procès-verbal..... 824

Section II. — La poursuite..... 825

Section III. — La condamnation..... 826

Section IV. — La prescription..... 828

TITRE VII. — LE CONTENTIEUX FISCAL	831
CHAPITRE PRÉLIMINAIRE. — LA JURIDICTION GRA- CIEUSE EN MATIÈRE FISCALE.....	836
CHAPITRE I. — L'ACTION EN DÉCHARGE OU EN RÉDUCTION.....	838
Section I. — Devant les tribunaux administratifs. ..	838
1° Le référé fiscal.....	839
2° Les recours relatifs à l'assiette.....	839
3° Les recours en matière de recouvrement....	840
Section II. — Devant les juridictions judiciaires. ..	841
Section III. — Devant le Conseil d'Etat.	842
CHAPITRE II. — L'ACTION EN RESPONSABILITÉ... ..	843
Section I. — Assiette	844
Section II. — Recouvrement	845
TITRE VIII. — LE CONTENTIEUX JUDICIAIRE EN MATIÈRE ADMINISTRATIVE	847
CHAPITRE PREMIER. — LE PRINCIPE DE LA RE- PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DEVANT LES TRIBU- NAUX JUDICIAIRES PAR L'AGENT JUDICIAIRE DU TRÉSOR.....	848
Section I. — Le mandat légal	849
Section II. — La procédure devant les juridictions judiciaires	853
CHAPITRE II. — LIMITES APPORTÉES AU MANDAT LÉGAL DE L'AGENT JUDICIAIRE DU TRÉSOR.....	856
Section I. — Représentation de l'Etat dans les instances domaniales	856
Section II. — Représentation de l'Etat dans les instances fiscales	857
Section III. — Représentation de l'Etat dans cer- taines instances en matière de responsabilité	858
Section IV. — Représentation de l'Etat dans la procédure de l'expropriation	859

Section V. — Représentation de l'Etat en matière de reconstruction	859
Siège des juridictions, ressorts et adresses	861

FORMULAIRES

I. — Mémoire préalable	866
II. — Demande d'aide judiciaire	867
III. — Requête introductives d'instances	868
A. — <i>Demande d'indemnité</i>	868
B. — <i>Requête en excès de pouvoir</i>	869
C. — <i>Requête fiscale</i>	870
D. — <i>Requête à fins de surséjour d'exécution</i>	871
E. — <i>Requête aux fins de référé</i>	872
F. — <i>Exemple de requête irrecevable</i>	873
IV. — L'instruction	874
A. — <i>Demande de régularisation</i>	875
B. — <i>Communication au défendeur par la voie adminis- trative</i>	877
C. — <i>Communication au défendeur ou à l'intervenant par lettre recommandée</i>	878
D. — <i>Communication d'une demande de sursis</i>	879
E. — <i>Fixation d'un délai</i>	880
F. — <i>Mise en œuvre</i>	881
G. — <i>Incident de l'instruction. Désistement</i>	882
H. — <i>Mémoire en défense</i>	883
I. — <i>Convocation à l'audience</i>	884
J. — <i>Convocation à l'audience des référés</i>	885
V. — Jugement	886
VI. — L'appel	888
Index alphabétique	889
Table des matières	903